



**L'INTÉGRITÉ ET LE MILIEU COMMUNAUTAIRE:
FAUT-IL VRAIMENT S'Y ATTARDER EN 2021?**

Mercredi 17 novembre 2021

Colloque en mode webdiffusion

L'émergence du nombre de signalements d'abus, de harcèlement physique et psychologique des comportements des gens nous oblige à revoir nos pratiques en matière de gouvernance et également en matière d'intégrité. Comment mettre en place des politiques et des outils pour permettre à un organisme de protéger son risque réputationnel, tout en répondant aux attentes de sa clientèle.

En participant au colloque, vous pourrez entendre des conférenciers qui partageront leur expérience sur le terrain à différents niveaux de la mise en place de politiques visant les comportements inappropriés.

Programme du colloque :

Dès 8 h 45

Accueil sur la plateforme Teams, avec le lien fourni la veille.

9 h 00

Mot de bienvenue et mise en contexte



Le colloque sera animé par **M. Sylvain B. Lalonde**, PDG du Regroupement Loisir et Sport du Québec et de son Centre québécois de services aux associations (RLSQ/CQSA).

9 h 10

SURVOL DE LA GOUVERNANCE ET DE L'INTÉGRITÉ POUR L'OSBL

- Qu'est-ce que la bonne gouvernance : notamment : mettre en place et respecter des valeurs comportementales et éthiques;
- L'intégrité en fait partie : définition rapide;
- Les signalements visent les relations de travail (employés entre eux/ employés et supérieurs), mais aussi la clientèle que l'organisme accueille, soutient ou sert;
- Risques quant à la réputation de l'organisme, santé financière vs frais de défense/ frais de gestion de crise; peut mettre en péril la survie de l'organisme !
- Absence de couverture par les assureurs lorsqu'en présence d'allégations de nature sexuelle.



Me Marc Legros, avocat-conseil, service juridique, RLSQ/CQSA.

Membre du Barreau depuis 1980, il œuvre principalement en droit corporatif et associatif des OSBL depuis plus de 30 ans. Il est régulièrement invité à présider les assemblées de plusieurs organismes. Il conseille régulièrement présidence et directeurs généraux d'organismes. Il possède une maîtrise en Sciences des communications, il est formateur reconnu par le Barreau du Québec et membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés depuis 1996.

9 h 50

POUR QU'UNE PLAINTÉ NE DEVIENNE PAS UNE POURSUITE : SE DÓTER D'UN OUTIL POUR FAIRE FACE Á LA SITUATION : UNE POLITIQUE EN MATIÈRE D'INTÉGRITÉ

- Présentation d'une politique (prendre notre modèle et l'abréger/modifier);
- Faire le tour des éléments qui composent une telle politique et expliquer le fonctionnement.



Me Lise Charbonneau, directrice - Gestion de risques et protection de l'intégrité, RLSQ/CQSA.

Membre du Barreau depuis 1985. Elle a développé une expertise particulière en droit des assurances. Chargée de la gestion des risques du Regroupement, elle est également formatrice reconnue par la Chambre d'assurance de dommages du Québec. Elle est la directrice du nouveau service de Gestion de risques et protection de l'intégrité.

10 h 30

Pause

10 h 40

DESCRIPTION D'UNE LIGNE DE SIGNALEMENT ET IMPORTANCE DE LA PERSONNE INDÉPENDANTE DANS LA RÉCEPTION D'UN SIGNALEMENT

- Présentation sommaire d'une ligne de signalement;
- Situation concrète en matière de réception d'une plainte;
- Gestion bienveillante.



Mme Vicky Poirier, présidente et fondatrice du cabinet Quantum Juricomptable inc. et d'ALIAS.

Madame Poirier est comptable professionnelle agréée (CPA, CA) et experte en juricomptabilité (CA-EJC, CFF). Elle compte plus de 25 années d'expérience en pratique professionnelle. Elle est intervenue dans des dossiers d'enquêtes d'envergure. Ses compétences en prévention et détection des actes répréhensibles sont particulièrement recherchées. C'est en 2016 qu'elle et son équipe ont développé ALIAS, un mécanisme de signalement confidentiel et anonyme et ce, dans un but de prévention, d'amélioration continue, de dissuasion et de détection des comportements inappropriés dans les organisations.

11 h 20

TÉMOIGNAGE : UNE APPROCHE CONCERTÉE BASÉE SUR LA PRÉVENTION

- Implantation d'une politique d'intégrité dans le contexte d'un OSBL d'hébergement et d'aide en santé mentale;
- Explication de la hiérarchisation des responsabilités en matière d'intégrité et des parties prenantes;
- La gouvernance par but stratégique et l'obligation de reddition;
- Le basculement vers une approche de prévention.



M. Alex Chayer, directeur général, Le Mûrier.

M. Chayer est directeur général de l'organisme Le Mûrier dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec un trouble de santé mentale, tel que la schizophrénie. L'organisme offre différents services visant améliorer les déterminants de la santé. Entre autres, différents services résidentiels (5 édifices), un programme d'expérimentation au travail et un programme pour favoriser la sécurité alimentaire. Le Mûrier réalise ses actions avec l'aide d'une soixantaine d'employés et autant de bénévoles. L'organisme dessert près de 300 personnes annuellement.

11 h 50

Mot de la fin / remerciements

M. Sylvain B. Lalonde, complétera une tour de table avec nos panélistes invités.

MIDI

CLÔTURE DU COLLOQUE : L'INTÉGRITÉ ET LE MILIEU COMMUNAUTAIRE: FAUT-IL VRAIMENT S'Y ATTARDER EN 2021?



INSCRIPTION AU COLLOQUE 2021

L'INTÉGRITÉ ET LE MILIEU COMMUNAUTAIRE: FAUT-IL VRAIMENT S'Y ATTARDER EN 2021?

Mercredi 17 novembre 2021

Colloque en mode webdiffusion

Le colloque 2021 se tiendra uniquement de façon virtuelle sur une plateforme Teams. Les inscriptions sont électroniques et le paiement de votre inscription est perçu sur carte de crédit. Un lien d'accès Teams sera envoyé la veille du colloque.

Détails et inscription

Date et heures de l'événement	Mercredi 17 novembre 2021 de 9 h 00 à midi
Date limite d'inscription	Lundi 15 novembre 2021 à 18 h 00
Lieu du colloque	Virtuel : Mode webdiffusion sous plateforme Teams
Inscription en ligne uniquement sur la plateforme RLSQ/CQSA (Cliquez sur ce lien actif)	https://rlsq.formationloisirsport.net/students/catalog Sélectionner le colloque et suivre les étapes indiquées
Frais d'inscription	Prix par personne : 50 \$ (ce forfait virtuel s'applique à tous : membres du Barreau ou de la Chambre des notaires, gestionnaires de groupes du milieu communautaire, et étudiant-e-s)
Mode de paiement	Par carte de crédit, au moment de l'inscription
Renseignements	M. Jean-François Beauregard Tél. : 514-252-3000 poste 3112 Courriel : jfbeauregard@loisirsport.qc.ca